Regionales 2015

10 Propositions

en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable

Par l'éducation, ouvrons les portes à de nouvelles perspectives

L'humanité est aujourd'hui confrontée à une **crise économique, écologique sociale et de gouvernance** sans précédent. Elle prend progressivement conscience que son avenir est en jeu si elle ne remet pas en question ses modes de production et de consommation, l'utilisation des ressources et leur partage. Cette crise n'est pas une fatalité, car jamais dans notre histoire nous n'avons disposé d'autant d'outils de connaissance, d'information et d'action. **A nous d'en faire le bon usage, ensemble, pour construire la société dans laquelle nous voulons vivre**, plutôt que subir des changements sans les comprendre.

En cette année de COP 21, où l'éclairage est mis sur les solutions, et en pleine réforme territoriale des régions françaises, ces dernières jouent un rôle majeur dans la mise en place des politiques territoriales. C'est pourquoi les femmes et les hommes élu(e)s sont des acteurs clés de leur territoire dans une perspective de transition écologique. De très nombreux acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) de notre pays (associations, enseignant(e)s, parents, élu(e)s, chercheur(s), collectivités territoriales, entreprises, etc.) ont déjà mis en pratique des démarches, des initiatives, qui montrent que les solutions sont à portée de main. Elles passent toutes notamment par une pratique généralisée de l'EEDD pour tous, partout, tout au long de la vie. Dans les régions les GRAINEs et autres réseaux territoriaux œuvrent à cette dynamique collective de développement de l'EEDD. Ils sont les partenaires naturels des Régions.

Vous êtes aujourd'hui candidat(e), quand vous serez élu(e), vous pourrez contribuer à des projets de vie plus durables. Cette plaquette, dans le contexte des élections régionales de 2015, vous présente des propositions pour participer au débat et des clés pour la mise en œuvre sur votre territoire d'une politique d'éducation à l'environnement propice à la transition écologique et énergétique.

Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable

Enjeux nationaux et enjeux pour les régions

Au niveau national, comme au niveau international, des signaux politiques importants sont donnés en direction d'une **E**ducation à l'**E**nvironnement et au **D**éveloppement **D**urable pour tous les acteurs. En France, ils s'expriment dans la Charte de l'environnement adossée à la Constitution. Ils s'expriment encore dans la Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable, dans le Grenelle de l'Environnement et dans la feuille de route issue de la Conférence Environnementale de 2013.

Pourtant, c'est au niveau local et régional que cette politique prend réellement corps. L'**E**ducation à l'**E**nvironnement et au **D**éveloppement **D**urable est souvent associée à l'idée de sortie nature destinée aux jeunes et aux scolaires. C'est vrai, mais elle s'est considérablement enrichie et s'adresse aujourd'hui à tous, tout au long de la vie. **L'EEDD est devenue une école de participation citoyenne dans laquelle toutes les parties prenantes ont leur rôle à jouer.** Elle est une éducation au territoire et s'appuie sur une compréhension de ce qui se joue au sein de celui-ci.

L'EEDD propose donc de sensibiliser, informer, former, éduquer, accompagner tous les acteurs d'un territoire et de leur donner les moyens de vivre pleinement leur citoyenneté. C'est un projet mis en œuvre par de plus en plus de collectivités. La Région se révèle être un niveau d'instance territorial stratégique pour la définition d'une politique concertée de développement de l'EEDD. Les **E**spaces **R**égionaux de **C**oncertation (ERC) sont une réalité dans de nombreuses régions. Cette politique définie collectivement peut par exemple encourager le développement de projets EEDD dans les lycées et dans toutes les formations continues et filières d'apprentissage, promouvoir les sources d'énergie issues de la région, encourager la découverte de la nature de proximité, promouvoir les transports collectifs… Le(s) élu(e)s dans toutes les collectivités ont sur ce volet un devoir d'agir.

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance »

Abraham Lincoln

« Toute personne a le devoir de prendre part à l'amélioration de l'environnement (…) L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente charte ».

Extrait de la Charte de l'environnement adossée à la Constitution

Principes fondateurs et finalités

✓ L'**E**ducation à l'**E**nvironnement et au **D**éveloppement **D**urable est une éducation émancipatrice qui met au premier plan des valeurs (coopération, solidarité, respect de la nature etc…) et qui a pour finalité la responsabilisation et l'engagement des citoyens dans l'action.

✓ Éduquer à l'environnement dans un objectif de développement durable :

C'est donner les connaissances nécessaires et les éléments de conscience pour que chacun considère que notre environnement est un bien commun qui détermine la qualité de nos vies et peut être gravement altéré. C'est aider à prendre conscience que tous les humains sont interdépendants et solidaires entre eux et avec tout ce qui vit.

C'est forger l'esprit critique. Cette éducation est laïque et non dogmatique, elle conduit à la liberté d'agir et à l'autonomie permettant à chaque personne de penser et d'exercer des choix libres et éclairés. C'est une éducation qui est porteuse de fraternité et de liens, qui permet de replacer l'humain au centre de nos choix.

L'éducation à l'environnement et au développement durable est fondée sur des méthodes actives, concrètes et participatives :

- Une action de terrain en prise directe avec la réalité,
- Le travail de groupe qui est source de participation, de compréhension mutuelle et de cohésion,
- La créativité pour initier de nouvelles voies d'action, de coopération et pour innover,
- La diversité pour une approche globale de la complexité,
- L'exercice du débat pour faire participer chacun à une démocratie active.

10 Propositions

afin de nourrir le débat des élections régionales et donner des outils aux femmes et hommes élu(e)s dans la mise en œuvre d'actions sur leur territoire.

1 Inscrire et maintenir l'EEDD dans les axes stratégiques de la Région.

Une Région peut exprimer sa propre prise de conscience et sa volonté de participer, à son échelle, à l'effort d'éducation à l'environnement dans un objectif de transition écologique. L'expression de cette volonté est politique, elle doit émaner des élu(e)s. Elle est dans tous les cas un préalable essentiel à la légitimité des actions et des moyens qui seront mobilisés à l'échelle régionale.

Pour cela, il est possible de :

- proposer à votre Assemblée Régionale de travailler à l'émergence d'une politique de l'EEDD. Ceci peut passer par l'adoption d'une délibération qui affirme la volonté de la Région de participer à l'effort mondial en matière d'EEDD. Ceci peut aussi passer par l'adoption d'une déclaration solennelle, un vœu, une motion qui exprime l'importance que la Région reconnaît à ces enjeux. *(Vous pouvez vous inspirer pour cela du texte de la Charte de l'environnement adossé à la Constitution en 2004)* ;
- inscrire dans les attributions d'un(e) vice-président(e) la compétence « Éducation à l'Environnement » ;
- consacrer une ligne budgétaire à l'EEDD dans toutes les politiques actuelles et futures conduites par la Région ;
- définir une politique régionale de l'EEDD avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, au regard des travaux des Espaces Régionaux de Concertation (ERC) et de ceux de l'Espace National de Concertation (ENC).

2 Développer des actions concrètes, lisibles sur le terrain

Votre territoire d'intervention permet la mise en place d'actions concrètes, compréhensibles et reliées au quotidien des habitants. Vos réalisations gagnent à être enrichies d'un travail d'information et d'explication. Accompagnez vos projets (plan de déplacement, cantines bio, patrimoine…) d'un volet éducatif.

Pour cela, il est possible de :

- mettre en place des actions lisibles pour la qualité de vie, l'économie et l'implication de vos concitoyens : favorisez la mise en place de formations citoyennes, encouragez les transports doux, réduisez les consommations d'énergie dans les espaces publics… et faites-le savoir.
- mettre en place l'information, la concertation et la formation nécessaires pour assurer la compréhension et l'appropriation de vos actions. Par exemple, montrez l'intérêt économique d'une politique Développement Durable pour un lycée : économies d'eau, économies d'énergie, évolution des comportements vers davantage de sobriété et une transition réelle.

3 Inviter la population à prendre conscience de la valeur de son territoire

Le patrimoine de la région ne se limite pas au patrimoine bâti. Chaque région est détentrice de richesses floristiques, faunistiques, écosystémiques… qu'il est nécessaire de préserver au même titre qu'une chapelle du XIIe siècle.

Pour comprendre que nos gestes transforment l'environnement global, il est utile de commencer par comprendre en quoi nous sommes liés et transformons notre territoire de vie.

Les acteurs de l'EEDD de votre territoire sont vos interlocuteurs privilégiés, avec qui il est possible de :

- améliorer la connaissance des ressources écologiques de la région via des inventaires naturalistes (faune, flore, zones humides, forêts…), tout en donnant une dimension participative et éducative à votre engagement, par la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue par exemple ;
- encourager et organiser les sorties qui mènent à la rencontre des producteurs, des richesses patrimoniales, ou des écosystèmes locaux ;
- renforcer la présence de l'EEDD dans les médias du service public ;
- faire vivre des centres d'accueil EEDD et surtout aider ceux qui existent par votre soutien technique et financier ;
- appuyer et soutenir la création de postes d'animateur d'éducation à l'environnement aux échelons de territoire des EPCI et des communes pour une EEDD partout, pour tous et tout au long de la vie.

4 Soutenir l'éducation à l'environnement dans les temps scolaires et les établissements

Les lycées et les CFA sont des lieux essentiels pour l'apprentissage des valeurs, des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui construisent notre citoyenneté. En tant que gestionnaires de ces lieux d'éducation, les élu(e)s peuvent jouer un rôle majeur pour encourager une éducation à l'environnement qui facilite l'accès des jeunes à la nature, à l'environnement et aux enjeux du développement durable. Les établissements constituent un lieu privilégié d'apprentissage de tout ce qui concerne la transition écologique.

Par votre mandat et votre proximité territoriale, il est possible de :

- inciter l'organisation de sorties nature*, de classes de découverte, de mini-camps et de colonies ;
- impliquer les lycées et CFA dans des démarches éco-responsables à visée éducative, construites avec leurs partenaires locaux, et reliant le développement durable à l'usage qui est fait de l'établissement : mare pédagogique*, jardin naturel, hôtel à insectes, récupération de l'eau de pluie, pose de capteurs solaires, pose de nichoirs, mise en place du tri, compost, recyclage, réduction du gaspillage alimentaire, notamment.

*cf instruction du MENESR du 4 février 2015

5 Renforcer la place de l'EEDD dans la formation professionnelle et l'apprentissage

La formation est une des clés pour passer à une nouvelle vision collective du développement. Les pouvoirs publics doivent favoriser des formations prenant en compte l'EEDD dans toutes ses composantes.

En cohérence avec les instructions ministérielles et votre mandat de décisionnaire, il est possible de :

à destination des élus et techniciens de la collectivité :

- développer des modules de formation sur l'EEDD et sur des méthodes participatives (par exemple consultation et concertation publiques), pour favoriser la transversalité des services, développer des démarches types Agenda 21, et favoriser une réelle participation citoyenne pour une démocratie participative ;
- privilégier la co-formation, qui réunit dans le même espace des acteurs complémentaires dans leurs expériences, compétences et champs d'actions : enseignants, entreprises, associations, élus et agents de la collectivité, syndicalistes…
- accompagner cette formation d'actions opérationnelles (exemple : politique d'achats responsables, gestion économique de l'eau, réduction des consommations d'énergie, du gaspillage alimentaire et des déchets, transformation des politiques de déplacement, gestion différenciée des espaces verts etc.)

à destination des publics jeunes et adultes en formation initiale et continue :

- inscrire et promouvoir dans les politiques de formation et d'orientation professionnelles la place de l'EEDD ;
- insérer des modules d'EEDD dans toutes les formations professionnelles et cursus d'apprentissage soutenus ou mis en place par la Région.

6 Favoriser la professionnalisation de l'EEDD

Ce sont plusieurs milliers de professionnels qui travaillent en France à faire vivre l'EEDD au quotidien. La réflexion sur l'emploi des acteurs de l'EEDD et leur accompagnement dans les évolutions de leur métier sont essentiels.

Sont aujourd'hui nécessaires :

- le renforcement et le développement des réseaux territoriaux indispensables dans le cadre de la loi NOTRe, porteuse d'ambition forte en matière d'environnement et de développement durable ;
- la mise en place de conditions de réalisation d'un réel dialogue territorial environnemental ;
- le développement des outils d'analyse et de gestion prévisionnelle des activités, emplois et besoins des réseaux associatifs pour favoriser le dialogue avec l'Etat et les collectivités ;
- le soutien cohérent à la formation des bénévoles associatifs pour conforter les compétences et favoriser la bonne gestion des projets ;
- le soutien à la formation des professionnels, gestionnaires et acteurs des projets en complémentarité des bénévoles associatifs ;
- le maintien de l'activité et des emplois en EEDD, et l'appui à la potentialité grandissante de la création d'emploi dans le secteur.

Pour cela, il s'agit de :

- conduire une réflexion sur les formations à développer pour que les métiers et compétences soient en adéquation avec les enjeux du territoire auxquels les Régions devront répondre ;
- soutenir des actions associatives mobilisant des équipes professionnelles et qualifiées en EEDD ;
- permettre la reconnaissance d'équivalences, par l'accès et l'accompagnement à la VAE notamment ;
- soutenir et accompagner la mise en place de certifications professionnelles spécifiques à l'EEDD et l'accompagnement de démarche de développement durable ;
- faire reconnaître les métiers du champ de l'EEDD.

7 Soutenir le partenariat avec les structures d'éducation à l'environnement

De nombreuses associations sont impliquées dans des actions d'intérêt général. Les associations qui agissement pour l'éducation à l'environnement relèvent de plein droit et par définition du domaine éducatif. Elles représentent des dizaines de milliers de professionnels ou bénévoles expérimentés. Pour que les projets sur le terrain soient multipliés et progressent en qualité, nous demandons aux autorités publiques de soutenir financièrement l'EEDD.

Pour cela, il s'agit de :

- privilégier une relation partenariale de long terme, qui se traduit par un projet éducatif concerté, co-construit et un conventionnement dans la durée plutôt que dans une logique d'appel d'offre ;
- travailler avec les acteurs reconnus et agréés pour la plupart, qui fonctionnent en réseau dans une logique d'intérêt général ;
- mettre en place des fonds de financement de l'éducation à l'environnement et au développement durable à tous les échelons de territoire, par l'utilisation de fonds européens, véritables leviers de votre politique d'EEDD et déclinée notamment dans les Contrats de Plan Etat-Région ;
- soutenir les acteurs régionaux engagés dans la démarche de co-construction des 4èmes assises de l'EEDD ;
- développer les dispositifs d'emplois aidés et d'aides à la création d'emplois pour le monde associatif engagé dans l'EEDD.

8 Promouvoir la culture du « faire ensemble » au sein de votre région

Notre société a besoin d'une intelligence collective nourrie par la compréhension, la concertation et la coopération de ses acteurs. Nous sommes ici au cœur des enjeux de l'éducation à l'environnement. Votre Région est un acteur clé pour faciliter ce processus riche et positif pour la démocratie environnementale.

Les Espaces Régionaux de Concertation (ERC) sont une réalité dans de nombreuses régions. Ils s'avèrent nécessaires pour le développement d'une politique efficace, dans laquelle chacun des acteurs se reconnait : ils partagent l'importance de travailler ensemble, tout en respectant la pluralité de leur point de vue. L'ERC constitue un espace force de propositions, à partir de diagnostics partagés et de l'expression des besoins, dans une logique de partenariat susceptible de rassembler ses membres sur des projets communs, de promouvoir et développer l'EEDD en lui donnant de la lisibilité, de la reconnaissance, en montrant son efficacité. Pour une réelle efficience, des liens seront établis avec les autres ERC et l'Espace National de Concertation (ENC).

Dans cette perspective de création et d'animation de l'ERC de votre région, il s'agit de :

- co-construire et diversifier avec les partenaires de la Région, l'ERC pour l'EEDD, espace de rencontre « multi-acteurs », de débats, d'échanges sur les sujets d'actualité liés à la vie professionnelle et personnelle de vos concitoyens ;
- confier l'animation des travaux de concertation à des professionnels de l'animation de réunion, de la concertation et de la démocratie participative, encourager la co-construction de projets d'EEDD avec l'ensemble des partenaires régionaux en lien avec les politiques publiques ;
- partager et poursuivre cette dynamique avec l'ensemble des acteurs issus de toutes les sphères : Etat, Collectivités, Associations, Entreprises, Syndicats, en favorisant un financement qui soit pérenne ; les Fonds européens permettent ce financement.

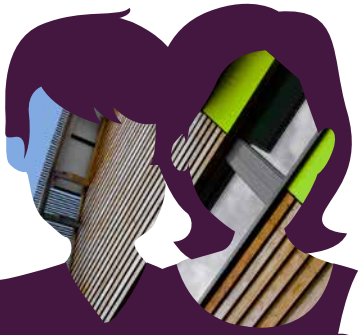

9 Développer la recherche

La recherche pluridisciplinaire doit être développée. De nombreux praticiens sont eux-mêmes en questionnement permanent sur leurs pratiques : l'EEDD est un terrain de prédilection pour développer la recherche-action.

Pour cela, il s'agit de :

- associer le monde de la recherche et les praticiens EEDD de terrain ;
- encourager les collaborations entre laboratoires publics et société civile pour produire en commun des connaissances, au travers des appels à projet PICRI (partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation) et les sciences participatives ;
- promouvoir la création d'une chaire EEDD dans chaque université en Sciences humaines notamment ;
- créer des lieux de prospective pour l'EEDD sur le territoire de la région, qui peuvent être ou coordonnés par les Espaces Régionaux de Concertation.

Le choix de l'éducation à l'environnement, un projet qui a du sens.

Pour aujourd'hui, et pour demain !

10 Communiquez, valoriser ce qui est fait, et ceux qui font

Tout le monde apprécie la reconnaissance de son implication. Valorisez les acteurs de votre territoire et communiquez pour démultiplier l'engagement autour de vos projets ; c'est un gage de participation future.

Pour valoriser vos actions, leur donner une véritable résonance sur votre territoire, il est possible de :

- associer la Région aux acteurs engagés dans le processus des 4èmes Assises, dans leur démarche d'augmenter la lisibilité et la visibilité de l'EEDD ;
- utiliser le cadre des événements nationaux pour conduire et rythmer vos actions, elles seront aidées alors par un tremplin médiatique national. Ce sont par exemple : la Journée Mondiale de l'eau, la Journée Mondiale des Zones Humides, la Journée mondiale de l'environnement, la Fête de la nature, le Jour de la nuit, la Nuit de la chouette, la Semaine sans pesticide, la Journée internationale des forêts…. Cela permet par ailleurs de relier votre territoire régional aux enjeux nationaux et mondiaux ;
- appliquer un principe d'exemplarité et de cohérence au fonctionnement de votre Région (achats responsables, achats par des filières d'économie locale) et informer votre population et la presse régionale de votre engagement et de vos actions ;
- citer les acteurs qui ont participé, en utilisant aussi vos moyens de communication ainsi que les outils web et réseaux sociaux ;
- valoriser l'action des participants, par un prix par exemple, qui sera un support de votre communication ;
- mettre en valeur la dimension positive des actions en faveur de la transition écologique : encouragez une dimension festive, conviviale et le lien social qui découle de l'éducation à l'environnement ;
- communiquer vos initiatives à vos associations d'élus telle que l'Association des Régions de France, afin qu'elles soient valorisées dans les instances d'EEDD à l'échelle nationale.

Le CFEEDD est un collectif d'acteurs qui œuvre pour le **développement de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable**. Il regroupe une trentaine d'organisations nationales de la société civile. Il veut renforcer les liens entre ses membres, constituer une force de proposition, développer en commun des réflexions, **actions et orientations politiques** visant le développement de l'EEDD en France.

Liste des 26 membres

- Aroéven
- Association française des Petits Débrouillards
- CEMEA
- Comité 21
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels - FCEN
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France - FPNRF
- Fédération Générale des associations départementales des pupilles de l'enseignement public - FGPEP
- Fédération nationale des clubs CPN «Connaître et Protéger la Nature» - FCPN
- Fédération Nationale des Francas
- Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
- Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe - FEEE
- France Nature Environnement - FNE
- Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement - IFREE
- Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement - IFFO-RME
- Ligue de l'enseignement
- Ligue pour la protection des oiseaux - LPO
- Office Central de la Coopération à l'Ecole - OCCE
- Planète Sciences
- Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable - REFEDD
- Réseau École et Nature - REN
- Réserves Naturelles de France - RNF
- Scouts et Guides de France
- SGEN-CFDT
- Syndicat National des Enseignements du Second degré - SNES-FSU
- SNU ipp - FSU
- Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement - UNCPIE

Prolongement

Les 4èmes Assises de l'EEDD, qui débuteront en février 2017, invitent les territoires à exprimer leurs projets d'EEDD, en impliquant l'ensemble des parties prenantes. Un appel est lancé pour que les citoyens et les organisations prennent l'initiative d'organiser leurs propres assises locales, en lien avec la dynamique nationale. Car c'est sur les territoires que les partenariats se révèlent le plus efficaces en faveur de l'action.

www.assises-eedd.org

Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable :

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS

Tél : 01 45 87 96 09 et 04.67.06.18.66

www.cfeedd.org - contact@cfeedd.org